



Elu-e-s régionaux Europe Écologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Jeudi 27 juin 2013

Question Orale Le financement des Commissions Locales d'Informations sur le nucléaire

Monsieur le Président,

La sûreté des installations nucléaires est probablement une des questions les plus graves à laquelle notre société est confrontée. Ainsi, la sûreté nucléaire ne doit pas rester une question d'expert. Il est fondamental que les citoyens puissent s'en emparer pour en faire un objet permanent du débat public, alors même que les acteurs du nucléaire cultivent traditionnellement le secret, et même souvent la désinformation.

La loi Transparence et Sûreté Nucléaire de 2006 a donné aux Commissions Locales d'Information (CLI) le rôle de contrôle citoyen. Hélas, les élus écologistes, membres de ces instances, constatent régulièrement leur mauvais fonctionnement ou au mieux leur impuissance. D'abord parce qu'elles sont investies par des membres eux-mêmes trop souvent dépendants du lobby nucléaire, comme les élus locaux des communes percevant directement les retombées économiques des centrales installées sur leur territoire. Mais aussi parce qu'elles manquent de moyens humains et financiers.

En effet, les CLI qui de par la loi, peuvent faire procéder à des expertises, des études épidémiologiques, des mesures ou analyses, et qui doivent assurer une large diffusion de leurs travaux auprès des habitants, n'ont clairement pas les moyens de leurs missions. Il est indispensable que leur budget soit revu à la hausse.

Malheureusement, jeudi 30 mai, lors d'une table ronde organisée à l'assemblée nationale, la ministre de l'écologie, Delphine Batho, a indiqué en réponse à une question d'un député écologiste, qu'elle n'envisageait pas de revoir le financement des CLI pourtant prévu par la loi via la Taxe sur les Installations Nucléaires de Base (INB), mais dispositif jamais appliqué !

Jean-Claude Delalonde, Président de l'ANCCLI, l'association regroupant les CLI, vient de s'élever contre cette annonce. Comme lui, les élus écologistes trouvent inadmissible que la ministre adresse une fin de non-recevoir à la simple revendication de « voir l'Etat appliquer les lois qu'il fait voter et qu'il promulgue ».

La CLI de Golfech se trouve dans cette difficulté de ne pouvoir financer les actions citoyennes, et jusqu'à présent, la Région n'a jamais voulu apporter un financement rétorquant à juste titre que c'était à l'Etat de financer. Le Conseil Régional Midi-Pyrénées peut-il alors intervenir auprès du gouvernement pour que le financement des CLI soit assuré à la hauteur des besoins ?